



Demande de subvention n° de dossier	
	A compléter par l'administration

Veuillez-vous référer aux conditions détaillées dans la directive consultable sous <u>www.vufflens-la-ville.ch</u> rubrique « PECC »

<u>Coordonnées</u>			
Nom : Prénom :			
Adresse :			
Téléphone :			
Courriel :			
Coordonnées pour le versement de la subvention			
Titulaire du compte (nom, prénom et ville) :			
IBAN :			



Subvention(s) sollicitée(s)

Vélo à usage quotidien

☐ Ce/ces vélo/s est/sont destiné/s en premier lieu à un usage quotidien urbain (école, déplacement en ville). Les vélos spécifiques de type tout-suspendu, de descente, de course et B équipés pour la ville ne sont pas subventionnés.	
Achat (concessionnaire du Canton de Vaud uniquement)	
Type : ☐ Neuf ☐ Occasion ☐ Vélo électrique ☐ Vélo classique	
Noms et prénoms de chaque utilisateur/rice faisant partie du ménage :	
1	
2	
3	
Marque :	
Modèle :	
Acheté chez (nom et adresse) :	
Date d'achat :	
Remplacement de batterie pour vélo électrique à usage quotidien	
□ Ce/ces vélo/s est/sont destiné/s en premier lieu à un usage quotidien urbain (école, déplacement en ville). Les vélos spécifiques de type tout-suspendu, de descente, de course et B équipés pour la ville ne sont pas subventionnés.	
Noms et prénoms de chaque utilisateur/rice :	
1	
2	
3	
Marque :	
Modèle :	
Acheté chez (nom et adresse) :	



Commune de Vufflens-la-Ville

Date d'achat :				
Abonnement Mobilis				
Abonnement :	☐ Enfant (6 à 15,99 ans)	☐ Jeune (16 à 24,99 ans)		
Type :	☐ Mensuel - Période de validité	:		
	□ Annuel - Période de validité :			
	□ FlexiAbo - Période de validité	:		
Coût payé : CHI	F	Date d'achat :		
Souscripteur/ri	ce (si différent du/de la requéran	nt/e) :		
Souscripteur/ri	ce (si différent du/de la requéran	nt/e) :		
Souscripteur/ri	ce (si différent du/de la requéran	nt/e) :		
Abonnement CFF				
Abonnement :	☐ Enfant (6 à 15,99 ans)	☐ Jeune (16 à 24,99 ans)		
Type :	□ Annuel - Période de validité :			
	☐ Parcours- Période de validité	:		
	Parcours :			
Coût payé : CHI	F	Date d'achat :		
Souscripteur/rice (si différent du/de la requérant/e) :				
Souscripteur/rice (si différent du/de la requérant/e) :				
Souscripteur/rice (si différent du/de la requérant/e) :				
Annexes obligatoires à fournir : • la/les preuves d'achat / service / abonnement (facture/s nominative/s au nom du/de				

- la requérant/e et la preuve de paiement);
- pour les abonnements Mobilis et CFF : attestation d'études ;
- pour l'achat d'un vélo : une photo si le vélo spécifique est équipé ville ;
- pour remplacement d'une batterie de vélo électrique : une photo si le vélo spécifique est équipé ville.





Estimation de la subvention totale (n	'engage pas l'Administration) :
CHF:	

* Les subventions communales offertes dans ce thème sont cumulables entre elles à concurrence d'un montant cumulé maximal de CHF 1'350.- par personne.

Le présent formulaire est retourné dûment rempli, signé et daté avec les annexes obligatoires demandées à l'Administration communale au plus tard <u>trois mois</u> suivant l'acquisition de l'/les objet/s. Un formulaire peut être utilisé pour plusieurs types de subvention liés au même propriétaire ou membre/s du ménage. Aucune correspondance n'est effectuée dans le cas de l'approbation de la demande, la subvention communale sera directement versée sur le compte bancaire/postal indiqué.

En signant ce formulaire, le/la soussigné/e :

confirme avoir pris connaissance des conditions détaillées dans la « Directive concernant les subventions octroyées dans le cadre du Fonds communal pour encourager le développement durable » (voir sous www.vufflens-la-ville.ch) et confirme l'exactitude des indications ci-dessus



Espace réservé à la Municipalité

Subvention(s) accordée(s) :					
¹ Vélo à usage quotidien :		□ Oui	□ Non		
² Remplacement de batterie pour vélo électrique :		□ Oui	□ Non		
³ Abonnement Mobilis :		□ Oui	□ Non		
⁴ Abonnement CFF :		□ Oui	□ Non		
Motif(s) du refus :			•••••		
Montant(s) de la (des) subvention(s) : 1	ontant(s) de la (des) subvention(s) : ¹CHF				
2	² CHF				
³ CHF					
⁴ CHF					
Remarque(s) :					
	Au nom de la Municipalité				
	Le Syndic :			La Secrétaire :	
	O. Dup	errut		M. Hilpert	